

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 20 août 2019 portant désignation des pays tiers mentionnés au 7 de l'article L. 440-2 du code monétaire et financier

NOR : ECOT1920907A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 440-2 ;

Vu l'avis du comité consultatif de la législation et de la réglementation financières en date du 26 juin 2019,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les pays tiers mentionnés au 7 de l'article L. 440-2 du code monétaire et financier sont la Suisse, les États-Unis et le Japon.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 août 2019.

BRUNO LE MAIRE